



Succession : mouvements sur les comptes

Par **mialbe**, le **13/08/2013 à 22:12**

Mes parents sont décédées a deux mois d'intervalle, je voudrais me procurer les relevés des comptes bancaire afin de pointer les mouvements effectués.

Sur combien d'année peut on remonter et quels sont les termes exacts a mettre sur la lettre adressé aux Ets bancaire.

Merci

Par **Ruzzle**, le **17/08/2013 à 22:44**

Bonjour,

Tout d'abord merci pour votre réponse.

En ce qui concerne l'héritage, mon père est malheureusement décédé ce matin. Je suis fils unique, mon père était célibataire.

Cordialement,